



PREFET DE L'HERAULT

- Sensibiliser dans les écoles sur les règles d'hygiène et les pratiques d'économie d'eau.
- Restreindre les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, terrasses...).
- **DIFFUSER DES CONSEILS POUR L'ECONOMIE D'EAU :**

Pour le jardin :

- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Arroser tard le soir pour réduire les pertes par évaporation. Interdire certaines heures ou certaines périodes de l'année pour l'arrosage.
- Ne pas arroser les pelouses pendant les périodes de grandes sécheresses, elles reverdiront dès les premières pluies.
- Tenir compte de la pluie prévue ou déjà tombée.
- Un binage de sol = deux arrosages.

Pour la maison :

- Préférer les chasses d'eau « économes » qui ne consomment que 7 litres contre 10 à 20.
- Préférer les pommes de douches faiblement consommatrices avec variateur de température pour éviter de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit chaude.
- Réduire le temps des douches et, d'une façon générale, le temps d'utilisation des points d'eau (lavage des dents ou des mains...).
- Utiliser des mousseurs-aérateurs qui réduisent les débits des robinets tout en gardant une grande efficacité de rinçage... }
- Préférer les lave-vaisselle et lave-linge à faible consommation.
- Ne faire tourner les lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.
- Supprimer les fuites : Chasse d'eau ou robinet qui fuit = 30 à 50 m³ par an. Changer les joints des robinetteries pour éviter les fuites.